



Réalisation : Service de l'aménagement du territoire  
 Source : Base numérique M.R.N. 1 : 20 000  
 © Gouvernement du Québec  
 Note : Orthophoto aérienne 2016  
 Échelle = 1 : 12 500



MRC de Maskinongé  
 Schéma d'aménagement et de développement révisé

Légende :			
	Zones prioritaires d'aménagement		Affectation forestière
	Zones d'aménagement en réserve		Transport électrique
	Terrains construits dans le P.U. (2008)		Îlots déstructurés en zone agricole
	Affectation agricole active		Hôtel de ville
	Affectation agro-forestière de type 1		Service des incendies
	Affectation agro-forestière de type 2		Station d'épuration des eaux usées
			Prise d'eau potable de la Régie d'aqueduc de Grand Pré
			Limites de propriété
			Limites de la zone agricole
			Limites du périmètre urbain
			Rues desservies par l'aqueduc
			Rues desservies par l'aqueduc et l'égout

Plan no. 2.41  
 Périmètre urbain  
 Sainte-Angèle-de-Prémont